

AOC « Cadillac », « Côtes de Bordeaux », « Côtes de Bordeaux-Cadillac », « Premières Côtes de Bordeaux », « Loupiac », « Sainte-Croix du Mont », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur » et « Crémant de Bordeaux »

Avis de consultation publique

Lors de sa séance du 25 juin 2024, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'actualisation de l'aire parcellaire des appellations d'origine susmentionnées.

Ce projet d'actualisation d'aire parcellaire concerne 39 communes du département de la Gironde : Bassens, Baurech, Béguey, Bouliac, Cadillac-sur-Garonne, Cambes, Camblanes-et-Meynac, Capian, Carbon-Blanc, Cardan, Carignan-de-Bordeaux, Cénac, Cenon, Donzac, Floirac, Gabarnac, Haux, Langoiran, Laroque, Latresne, Lestiac-sur-Garonne, Lormont, Loupiac, Monprimblanc, Omet, Paillet, Quinsac, Rions, Saint-Caprais-de-Bordeaux, Sainte-Croix-du-Mont, Sainte-Eulalie, Saint-Germain-de-Grave, Saint-Maixant, Semens, Tabanac, Le Tourne, Verdels, Villenave-de-Rions et Yvrac.

La consultation se déroulera du 1^{er} octobre 2024 au 30 novembre 2024 inclus.

Les plans cadastraux matérialisant les projets d'aires parcellaires pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (*recommandé avec accusé de réception le cas échéant*) à l'adresse suivante : INAO – Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes - Site de Bordeaux - 1 quai Wilson - 33130 BEGLES ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 novembre 2024, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé (*ainsi qu'au siège de la section Cadillac de l'ODG Union des Côtes de Bordeaux - La Closière - 104-106 rue Cazeaux-Cazalet – 33410 Cadillac*) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.